

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Vélorue Saint-André

Des tronçons sont complétés

Dans le cadre de la poursuite des travaux d'aménagement du projet novateur de la vélorue sur la rue Saint-André, la Ville de Montréal annonce que deux tronçons sont complétés depuis **le 13 septembre**. Il s'agit des **sections comprises entre les rues Cherrier et Roy Est, de même que l'avenue Duluth Est et la rue Rachel Est**. Il est à noter que les travaux se poursuivent toujours aux intersections des rues Roy Est et Rachel Est, de même que de l'avenue Duluth Est.

Rappelons que ces sections ont fait l'objet d'importants travaux d'infrastructures municipales. Ainsi, les conduites d'aqueduc et d'égout ont été reconstruites et les intersections réaménagées. On a également procédé à la construction de trottoirs et de fosses d'arbres.

La première phase du projet, comprenant la partie localisée entre la rue Cherrier et l'avenue du Mont-Royal Est, devrait être complétée au début du mois de décembre prochain. Prévue au printemps 2019, la seconde phase du projet concerne le tronçon situé entre les avenues du Mont-Royal Est et Laurier Est.

Soulignons que les résidents des secteurs concernés désirant obtenir de plus amples renseignements peuvent communiquer avec l'agent de liaison du projet Pierre Joyal (514-262-1539).

Concept novateur

La vélorue est un concept nouveau au Québec et à Montréal. Elle consiste en un partage complet de la rue entre les vélos et les voitures, alors que les cyclistes ont priorité sur la chaussée (les véhicules restent derrière les vélos). Les automobiles ont toujours accès à la rue, mais l'aménagement géométrique de celle-ci et la présence des vélos encouragent davantage une circulation locale.

Sécurité des cyclistes

Dans la perspective de faciliter le déplacement et la sécurité des cyclistes, soulignons que la circulation automobile sera déviée de sa trajectoire à l'intersection des rues Saint-André et Napoléon.

Cela permettra de limiter le volume de circulation automobile de transit, tout en assurant le maintien de l'accessibilité de la rue aux véhicules. Ainsi, à cette intersection, les automobilistes devront effectuer un virage lorsque les travaux seront terminés.

Espaces de vie plus conviviaux

Il est à noter que les aménagements réalisés profiteront également aux résidents, qui auront accès à des espaces de vie plus conviviaux.

Bien que nouveau à Montréal, ce **concept a déjà fait ses preuves ailleurs dans le monde**, soit en Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark, en France et aux États-Unis.

La Ville tient à remercier les citoyens de ces secteurs pour leur précieuse collaboration.

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Agent de liaison

Pierre Joyal

514-262-1539

pierre.joyal@ville.montreal.qc.ca

Renseignements



Pour recevoir les avis aux citoyens par courriel, veuillez nous écrire à info-travaux@ville.montreal.qc.ca et mentionnez dans l'objet de votre courriel : **Liste courriels Vélurie Saint-André**



Ligne Info-travaux : 514 872-3777, entre 8 h 30 et 16 h 30.



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



[www.twitter.com/Mtl_Circulation](https://twitter.com/Mtl_Circulation)



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par le **Service des infrastructures, de la voirie et des transports** de la Ville de Montréal.

